

# Rectorat de Grenoble Division Budgétaire et Financière

Liberté Égalité Fraternité

Réf N°: 2022 Affaire suivie par:

DBF1- prestations complémentaires

Patricia TRINCAT Tél.: 04 76 74 70 72

Mél: patricia.trincat@ac-grenoble

 $\underline{\text{ce.dbf1-prestations} complémentaires@ac-grenoble.fr}$ 

Rectorat de Grenoble 7, place Bir-Hakeim CS 81065 38021 Grenoble Cedex 1

#### FICHE N° 6

# AIDE AUX PARENTS EFFECTUANT UN SEJOUR MEDICAL (PIM)

#### I - Objectif

• Aider financièrement les agents effectuant un séjour médical accompagné de leur(s) enfants dans une maison de repos ou un centre de convalescence.

#### **II - Conditions**

- Enfant de moins de cinq ans
- Séjour médicalement prescrit, effectué dans un établissement agréé par la sécurité sociale
- Aucune condition de ressources

Le nombre de jours subventionnés ne peut excéder 35 jours par an et par enfant

#### III - Montant de l'aide

selon le barème national

#### IV - Instruction du dossier

- service d'action sociale de la DSDEN (1<sup>er</sup> degré)
- service d'action sociale du rectorat (2<sup>nd</sup> degré)

#### LE DOSSIER EST A ENVOYER EN 2 EXEMPLAIRES

## **N° DP CHORUS:**

## FICHE N° 6

# AIDE AUX PARENTS EFFECTUANT UN SEJOUR MEDICAL (PIM)

N° TIERS CHORUS:

#### Identification du créancier

NOM :		PRENOM :	
ADRESSE:			
		·	
Mél :	@	N° téléphone	
RADE: DRESSE: N° Sécurité Sociale: P:			
Pièces à joindre obligatoirement:			
<ul> <li>Dernier bulletin de salair</li> <li>Pour le conjoint : bulletin</li> <li>Copie intégral du livret de RIB AVEC LE NOM E</li> </ul>	e n de salaire et atte le famille	station de l'employeur	JEMENT A CHAQUE
Je soussigné(e)	atteste sur	l'honneur l'exactitude des renseigner	ments demandés.
Signature			
Partie à	remplir par l	e responsable de l'organisme	médical
Identification de l'organisn	ne médical		
NOM:			
CACHET			
N° D'AGREMENT DE LA SEG	CURITE SOCIALE: .		
ADRESSE :			
	, respor	asable de la structure d'accueil, attest	te l'exactitude des renseignem
i-dessus		SIGNAT	URE
	Partie réservée	à l'administration	
Subventions accordées du	au	Montant :	